

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 29 mars 2010

**MAIRIE DE DIJON**

Président : M. REBSAMEN
Secrétaire : M. BORDAT
Membres présents : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - M. MASSON - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVEL-LEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme TRUCHOT-DESSOLE - Mme HERVIEU - M. ALLAERT - Mme BERNARD - M. LOUIS - M. BEKHTAOUI - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - M. EL HASSOUNI - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - Mme CHATILLON - M. DUGOURD - Mme VANDRIESSE
Membres excusés : Mme TENENBAUM (pouvoir Mme METGE) - M. DESEILLE (pouvoir Mme REVEL) - Mme LEMOUZY (pouvoir Mme BIOT) - M. BERTHIER (pouvoir M. BORDAT) - Mme CHEVALIER (pouvoir Mme JUBAN) - M. BROCHERIEUX (pouvoir Mme CHATILLON) - M. HELIE (pouvoir Mme VANDRIESSE) - M. AYACHE (pouvoir Mme MILLE) - M. OUAZANA
Membres absents :

**OBJET
DE LA DELIBERATION****Prévention bucco-dentaire - Demandes de subventions**

Madame Dillenseger, au nom des commissions de la solidarité, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

En tant que « ville-santé » du réseau français des « villes-santé » de l'Organisation Mondiale de la Santé, la Ville de Dijon développe une politique active de promotion de la santé, notamment sur les questions d'hygiène bucco-dentaire.

Un programme de prévention autour de la santé bucco-dentaire est développé dans les écoles maternelles et élémentaires de la ville. Le brossage des dents est proposé aux enfants durant la pause méridienne à l'issue du repas pris au restaurant scolaire et le personnel d'encadrement est formé aux techniques de brossage et à l'hygiène bucco-dentaire. Des actions d'information sont également organisées auprès des enfants afin de les sensibiliser, à travers l'échange, à l'importance de la santé bucco-dentaire.

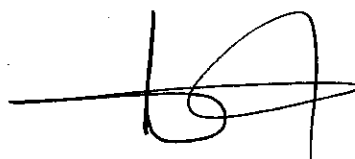
Pour le financement de cette opération, des subventions sont susceptibles d'être accordées, notamment par le Groupement Régional de Santé Publique de Bourgogne.

Il convient de préciser que le coût prévisionnel du programme pour l'année scolaire 2010-2011 est estimé à 18 600 €.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de la solidarité, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs de bien vouloir solliciter les subventions susceptibles d'être accordées, notamment par le Groupement Régional de Santé Publique de Bourgogne, pour le financement du programme de prévention bucco-dentaire de la Ville.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Pour Extrait Conforme
Le Maire,
Pour le Maire, le Premier Adjoint,



Alain MILLOT

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

- 1 AVR. 2010



PUBLIÉ LE 7.06.2010